

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR PAYS TOLOSAN

Séance du 17 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 17 décembre, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués se sont réunis à 18h à la salle des Associations à Paulhac.

Votants :

CCHT : Chantal AYGAT, Roland CLEMENCON, Gilles MARTIN, Sébastien NOEL, Yvan GONZALES

CCCB : Daniel ANTIPOT, Joël CAMART, Diane ESQUERRÉ, Sabine GEIL-GOMEZ, Thierry SAVIGNY, Denis BACOU

C3G : Michel ANGUILLE, Nicolas ANJARD, Didier CUJIVES, Patrick PLICQUE, Edmond VINTILLAS, Brigitte GALY, Véronique MILLET

CCF : Francis BERGON, Daniel DUPUY, Guy NAVLET, Philippe PETIT, Colette SOLOMIAC

CCVA : Jean-Michel JILIBERT, Gilles JOVIADO, Robert SABATIER, Jean-Luc SALIERES, Francine MANDRA

Absents ayant donné pouvoir : Gérard GUERCI à Diane ESQUERRÉ, Céline FRAYARD à Thierry SAVIGNY, Jean-Claude ESPIE à Roland CLEMENCON

Secrétaire de séance : Sabine GEIL-GOMEZ

Nombre de délégués : 47
Quorum : 24
Date de convocation : 9/12/2019

Membres présents : 28
Pouvoir : 3

Domaine : Finances

Délibération n°: 19/132

Objet : Demande d'aide financière à la Région Occitanie pour l'action « Territoire Numérique et Connecté »

Le Président expose que le PETR Pays Tolosan peut solliciter une demande de subvention pour l'expérimentation Territoire Numérique et Connecté auprès de la région Occitanie / Pyrénées – Méditerranée au titre de la Dotation pour l'Innovation et l'Expérimentation.

Cette demande portera sur les dépenses du projet nécessaires au développement, à la maintenance et à l'hébergement de l'application.

Les critères ainsi que les montants de cette aide n'étant pas encore connus, la Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée nous informera, après instruction de notre dossier, des dépenses retenues pour calculer l'assiette éligible et le taux de la subvention.

Le Président propose au Conseil Syndical de se prononcer pour :

- 1- Déposer une demande d'aide au taux le plus haut pour l'expérimentation Territoire Numérique et Connecté,
- 2 Le mandat du Président pour signer tout acte et tout document relatif à l'exécution de ce dossier.

Entendu l'exposé du Président,

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical se prononce à l'unanimité de ses membres présents et représentés pour :

- 1- Déposer une demande d'aide au taux le plus haut auprès de la Région Occitanie pour l'opération Territoire Numérique et Connecté
- 2 Mandater le Président pour signer tout acte et tout document relatif à l'exécution de ce dossier.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 17 décembre 2019.

Le Président,



Didier CUJIVES

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 17 décembre 2019
Au registre sont les signatures